

Type of asset: Plot/Hardstand
Area 2,17 ha
Postcode: 14600
Address: 14600 Honfleur
City: HONFLEUR
Intended use: Logistique
Availability: Immediate

Moyen Terme

La Société SEA INVEST SEINE ESTUAIRE et le Grand port fluvio-maritime de l'Axe Seine ci-après dénommé « HAROPA PORT » ont conclu 4 conventions d'occupation temporaire (COT) du domaine public n°14-333/006, 14-333/024, 14-333/081 et 14-333/124. Ces autorisations ont été consenties en vue de la construction de deux bâtiments et de développer son activité sur la commune de Honfleur.

La société SEA INVEST SEINE ESTUAIRE a manifesté auprès du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine « HAROPA PORT » son souhait de réaliser de nouveaux investissements sur les COT précitées et par conséquent de se voir attribuer par anticipation un nouveau Titre d'Occupation.

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine « HAROPA PORT » envisage donc la signature d'une nouvelle convention regroupant les COT n°14-333/006, 14-333/024, 14-333/081 et 14-333/124.

- selon les modalités détaillées dans le présent document,
- pour une durée déterminée conformément aux dispositions applicables du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- dont la redevance sera fixée conformément au tarif public consultable sur le site haropa realestate,
- dans le respect des conditions générales d'occupation du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine "HAROPA PORT" consultable sur le site haropa realestate.

En cas de manifestation d'intérêt concurrente dans un délai de six (6) semaines à compter de la mise en ligne du présent avis, HAROPA PORT organisera une procédure de sélection, dont les règles seront consultables sur le site Haropa Realestate (<https://realestate.haropaport.com>). Pour autant, cette consultation n'engage en rien HAROPA PORT à conclure un contrat avec un des candidats à son terme.

A défaut d'une telle manifestation dans le délai imparti, il sera procédé à la signature du titre domanial entre la société SEA INVEST SEINE ESTUAIRE et HAROPA PORT.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service suivant : Service Aménagement et Gestion des Espaces - adresse mail : sage@haropaport.com.

Plot area	Location/Service connection		
Divisibility	No	Motorway access	Yes
		Public transport access	No
		Maritime access	No
		River access	No

Equipment and utilities	Town planning rules	
Description of equipment	Plan Local d'Urbanisme	
	Circles of constraints	Please ask us
Description of utilities	Reserved land areas	Please ask us

Financial terms	Taxation
Nous consulter	Nous consulter

Publication
Published on: 4 août 2025
Minimum publication period: 6 weeks